

Image not found or type unknown



Résiliation internet orange

Par **Laure555**, le **26/10/2008** à **09:56**

Bonjour,

Suite à la conjoncture économique, je déménage le 31/10 et suis hébergée chez ma soeur. Il me reste 3 mois d'engagement chez le FAI orange, ai-je une possibilité de résilier mon contrat, sans avoir à leur verser les 120€ restants. En sachant que j'ai contacté le service résiliation qui ne veut rien entendre et qui ne propose même pas une suspension d'abonnement puisque je devrais reprendre un appartement courant janvier.

Par avance, merci de votre réponse.

Melle GROS Laure